

PROCEDURE ADAPTEE CONSULTATION DIRECTE DE MAITRISE D'ŒUVRE

BOURTHGroupe Scolaire

Consultation Directe de maîtrise d'œuvre pour la modernisation du groupe scolaire

1. Désignation et adresse de l'organisme qui passe le marché :

Mairie de BOURTH - 3 Avenue de l'Europe 27580 BOURTH

2. Mode de passation des marchés :

Consultation pour la passation d'un contrat de maîtrise d'œuvre.

3. Désignation de l'opération :

BOURTH Groupe Scolaire	Mission de maîtrise d'œuvre pour la modernisation du groupe scolaire

Estimation des travaux : 545 000 €HT

Compétences exigées :

- Architecture (architecte inscrit à l'ordre) mandataire
- Economie de la construction
- Ingénierie thermique et fluides
- Ingénierie acoustique
- Conduite de travaux

Il n'est pas demandé l'exclusivité des bureaux d'étude par groupement dans le cadre de cette consultation.

Missions:

Conformément aux missions de maîtrise d'œuvre définies aux articles R2431-1 à R2431-37 du Code de la Commande Public :

- mission de base : ESQ/DIAG, APS, APD, PRO, AMT, VISA, DET, AOR.
- mission complémentaire : DQE + étude thermique + étude acoustique
- mission optionnelle: OPC
- 4. Date limite de réception des offres : MARDI 6 SEPTEMBRE 2022 avant 12 heures

5. Renseignements et documents demandés :

- a) Document AE-Proposition d'honoraires rempli (taux + montant)
- b) Lettre de candidature avec désignation du mandataire et de chaque membre de l'équipe (DC1),
- c) Lettre de motivation indiquant les critères d'intérêt de l'équipe pour la réfection et l'extension de groupes scolaires (sur une page A4),

- d) Déclaration du candidat (DC2),
- e) Attestation de non-condamnation pour travail illégal (loi 97.210 du 11 mars 1997),
- f) Un mémoire de présentation des moyens qu'envisage de mettre en œuvre l'équipe candidate, moyens humains, techniques et notamment, moyens informatiques (sur une page A4)
- g) Attestation d'assurances, en cours de validité, couvrant les responsabilités civiles et professionnelles,
- h) Liste de références (travaux réalisés, maître d'ouvrage, lieu, date de réalisation sur une page A4), et spécifiquement en matière de réfection et extension de groupes scolaires, en site occupé.

Pour information : le candidat retenu devra produire dans un délai maximum de huit jours à compter de la date de la demande, les photocopies des attestations fiscales (liasse n° 3666 ministère du budget qui comporte les quatre volets 3666.1 – 3666.2 – 3666.3 et 3666.4) et sociales (URSSAF, congés payés, maladie et vieillesse). Ces attestations peuvent être remplacées par une copie de l'état annuel des certificats reçus délivré par le trésorier-payeur général (NOTI2).

Pour les entreprises créées au cours de l'année de lancement l'appel d'offres, en lieu et place des attestations fiscales et sociales, fournir une photocopie du récépissé de dépôt auprès d'un centre de formalité des entreprises.

Les pièces énumérées de c) à g) sont à fournir par chaque membre de l'équipe.

- i) Descriptions des trois dernières réalisations de moins de 5 ans, notamment en travaux sur des groupes scolaires, avec pour chaque opération (sur 1 pages par opération) :
 - La description des travaux
 - Le coût TTC.
 - Durée des travaux,
 - > Coût des honoraires, note de complexité,
 - > Façades du projet,
 - > Plan

6. Critères de sélection et d'attribution :

Critères de sélection :

- ✓ Compétences,
- ✓ Références,
- ✓ Moyens.

Critères d'attribution :

- ✓ Proposition d'honoraires (pondération 40 %) 40 pts
- ✓ Valeur technique de la candidature (pondération 60 %)
 - ✓ Organisation et moyens 30 pts
 - ✓ Références d'opérations et prestations similaires 30 pts

7. Adresse où les candidatures devront êtres envoyées :

Par voie électronique en envoyant leur offre à l'adresse suivante : mairie@bourth.fr

8. Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats pourront s'adresser à :

Administratif: Mairie de BOURTH - Tél: 02 32 32 60 34 - mairie@bourth.fr

9. Date d'envoi de l'avis d'appel d'offres à la publication chargée de l'insertion : 22 AOUT 2022.